

SANTE**Centre Municipal de Santé**

Financement 2017 des actions de santé publique

Demandes de subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de ses activités de santé publique, le Centre Municipal de Santé peut obtenir auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France des financements annuels relevant du Programme Régional de Santé (PRS) 2013-2017.

Ces financements permettent d'atténuer le budget municipal consacré à la réalisation de ces actions ou permettent d'en réaliser de nouvelles.

Actuellement 7 programmes d'actions de santé publique peuvent être financés par l'Agence Régionale de Santé, pour un montant global de 121 000 € (121 000 € en 2016) :

Intitulé du programme et des actions déclinées <i>Objectifs généraux</i>	Subvention demandée
1 Santé mentale - Prévention de la souffrance psychique des jeunes - Estime de soi (café des parents, ateliers santé) - Réseau Santé mentale et Semaines d'Information sur la Santé Mentale <i>Favoriser le repérage précoce, l'orientation et la prise en charge de la souffrance psychique vers les professionnels de soins les plus adaptés. Promouvoir la santé mentale.</i>	17 000 €
2 Santé des personnes en situation de grande exclusion sociale - Promotion de la santé (permanences avancées, rencontres santé) - Expérimentation Passerelle vers le soin <i>« Aller vers » pour faciliter les démarches vers la prévention et le soin de publics en situation de précarité et/ou de fragilité sociale et les soutenir dans leurs parcours de santé</i>	23 000 €
3 Intervention globale en faveur de la santé des personnes confrontées aux difficultés sociales - Approche globale de la santé de l'enfant 6-12 ans (réseau et actions) <i>Repérer et prévenir les pathologies somatiques et psychiques chez les enfants (6-12 ans), promouvoir l'approche globale de leur santé à l'appui d'un réseau local créé en 2014.</i>	9 000 €
4 Nutrition et santé buccodentaire - Information, éducation et promotion de la santé bucco-dentaire et nutritionnelle (milieu scolaire, périscolaire, adultes) <i>Promouvoir les comportements favorables à la santé bucco-dentaire et nutritionnelle</i>	28 000 €

Intitulé du programme et des actions déclinées <i>Objectifs généraux</i>	Subvention demandée
<p>5 <u>Habitat et santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention du saturnisme - Prévention de l'incurie <p><i>Accompagner sur la durée les personnes atteintes par l'habitat indigne en poursuivant la coordination entre les professionnels notamment pour le repérage et la prise en charge.</i></p>	17 000 €
<p>6 <u>Conduites addictives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des risques en milieu festif (Palacio) - Prévention auprès du public jeune et entourage - Réduction des risques avec Distribox et pharmacies <p><i>Prévenir les addictions dans une approche globale des conduites à risques : développement des compétences psychosociales, sensibilisation, réduction des risques.</i></p>	17 000 €
<p>7 <u>Santé sexuelle et prévention des maladies VIH, IST, Hépatites</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Education à la sexualité (notamment toutes les classes de 3^e) - Information et dépistage (dont Journée mondiale du Sida) <p><i>Promouvoir la santé sexuelle et affective.</i> <i>Réduire le risque de contamination infectieuse et inciter au dépistage.</i></p>	10 000 €

Il est à noter que les programmes 1, 2 et 3 répondent aux 3 axes retenus au Contrat Local de Santé conclu avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et la Préfecture du Val-de-Marne pour la période 2015-2017.

En conséquence, je vous propose de solliciter auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France des subventions pour les 7 programmes de santé publique ci-dessus détaillés dans le cadre des actions de santé publique 2017 du centre municipal de santé.

Les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

SANTE

24) Centre Municipal de Santé

Financement 2017 des actions de santé publique

Demandes de subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que la Commune réalise des actions de santé publique, afin de contribuer à l'amélioration sanitaire de la population de la ville d'Ivry-sur-Seine,

considérant qu'il convient, en conséquence, pour soutenir la réalisation de ces projets, de solliciter des subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France,

vu le budget communal,

DELIBERE

A l'unanimité

ARTICLE 1 : SOLLICITE auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France des subventions pour l'année 2017 pour les programmes d'actions de santé publique suivants : « Santé Mentale », « Santé des personnes en situation de grande exclusion sociale », « Intervention globale en faveur de la santé des personnes confrontées aux difficultés sociales », « Nutrition et santé buccodentaire », « Habitat et santé », « Conduites addictives » et « Santé sexuelle et prévention des maladies VIH, IST, Hépatites ».

ARTICLE 2: AUTORISE le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de ces subventions et à signer les documents y afférents ainsi que leurs annexes.

ARTICLE 3: DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 27 JUIN 2017

RECU EN PREFECTURE

LE 27 JUIN 2017

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 JUIN 2017